AIR FRANCE
Madame Catherine VILLAR
Directrice Générale Adjointe du Service en Vol
45 rue de Paris
95 747 Roissy CDG Cedex

Objet : Hébergement PNC

Roissy, le 12 mai 2023

Madame la Directrice,

Le SNPNC-FO tient à vous alerter sur les dysfonctionnements liés à l'hébergement des PNC en escale qui ne cesse de s'amplifier depuis la mise en place d'API.
Les non conformités restent trop nombreuses et ne sont que trop rarement résolues malgré nos nombreuses remontées mensuelles lors des Comités hébergement MC et LC.

Il faut bien prendre conscience que le repos en escale est essentiel pour la réussite de la mission. Tous les acteurs de l'Entreprise s'accordent sur le fait qu'une fatigue accrue peut avoir des conséquences sur la sécurité des vols. Les rotations se densifient et ces non conformités augmentent la pénibilité des rotations.

Les hôteliers s'engagent à travers des contrats signés par la direction, mais force est de constater que ces contrats sont rarement respectés (notamment en termes de localisation de chambres).

Ce qui est inadmissible c'est que nous sommes au-delà des 70% de Rex concernant plusieurs escales Moyen Courrier sur les 6 derniers mois dont une majorité concernent les nuisances sonores.
Par exemple, à Zurich (ZRH) sur les 6 derniers mois, la moitié des 82% d'avis négatifs (ce qui est énorme) concerne l'allocation des chambres et les nuisances sonores.
Chaque mois, en Comité hébergement, nous remontons sur cette escale des soucis récurrents de ROOM SERVICE. Rien n'y fait.

Sur le réseau Long Courrier, l'escale de FDF ne dispose plus de Room service alors que le contrat stipule le contraire.
Quant à MIA, pour le petit déjeuner, l'hôtelier parque à sa guise les PNC et leur impose de se restaurer rapidement (moins de 1 heure pour consommer).
Dans d'autres escales, et elles sont trop nombreuses pour les citer, le room service reste aléatoire et au bon vouloir des hôteliers qui soufflent la pluie et le beau temps.

Nous interpellons également la direction sur les recalages en escale LC et MC qui restent quasi inexistants et qui empiètent sur nos temps de repos.
Nous pouvons citer le top 3 des rotations LC avec GIG, LAX et JFK où nous patientons souvent avec les clients en salle d'embarquement, attendant que l'armement et le nettoyage de l'avion soient effectués.

De plus, les non conformités navettes équipages se multiplient malgré nos incessantes alertes sur le sujet.

Cette situation ne peut perdurer car les PNC sont irrités et ne peuvent pas correctement bénéficier de leur temps de repos afin d'être complètement opérationnels pour assurer la suite de leur mission. L'enjeu ici est bel et bien la sécurité des vols.

C'est pourquoi, le SNPNC-FO demande à la direction que les remontées en comités hébergement soient prises en compte et que les contrats hôteliers soient enfin respectés à la lettre.

Dans l'attente de votre réponse et de vos actions, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en nos sincères salutations.

Jean-Michel COURTOIS
Secrétaire de Section SNPNC-FO AF

Copie à L.CHAMBREY DRH PNC